

Élie CALIFER  
Député de la Guadeloupe

Paris, le mardi 3 décembre 2024

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### **Politique des assurances aux Antilles : Le Député CALIFER dénonce leur désengagement dans nos territoires**

**Le désengagement sans solution des assureurs ne peut être une réponse à la forte sinistralité (risques climatiques, mouvements sociaux...), car il est essentiel de préserver notre tissu entrepreneurial, pilier de notre développement local.**

**Le Député CALIFER alerte à nouveau sur le phénomène de non et de mal assurance sur nos territoires.**

**Il s'inquiète particulièrement de la décision des assureurs de retirer ce qu'ils nomment le risque « émeutes » de leurs contrats d'assurance pour les entreprises de Martinique et de Guadeloupe.**

**Alors que les territoires ultramarins sont particulièrement vulnérables aux risques de différentes natures – catastrophes naturelles, tensions sociales, difficulté du tissu économique –, le retrait de la garantie contre les émeutes ajoute une contrainte supplémentaire aux entreprises déjà fragilisées.**

**Ce désengagement est pénalisant pour nos entrepreneurs, qui souffrent déjà d'un montant de souscription excessif. Cela est de nature à freiner les investissements et à accentuer davantage les difficultés économiques en Martinique et en Guadeloupe.**

**Le Député CALIFER en appelle donc au Gouvernement et aux assureurs pour trouver collégalement des solutions pragmatiques.**